

PARTIE I : DEFINITIONS ET CHAMP D'APPLICATION

Cette première partie comprend seulement des dispositions législatives. Elle ne comprend pas de dispositions réglementaires.

LIVRE I : LES CONTRATS DE LA COMMANDE PUBLIQUE

TITRE I : LES MARCHES PUBLICS

CHAPITRE I : Le marché public

Section 1: Définition

Section 2: Objet du marché public

CHAPITRE II : Le marché de partenariat

CHAPITRE III : Le marché public de défense ou de sécurité

TITRE II : LES CONTRATS DE CONCESSION

CHAPITRE I : Le contrat de concession

Section 1: Définition

Section 2: Objet du contrat de concession

CHAPITRE II : Le contrat de concession de défense ou de sécurité

LIVRE II : LES ACTEURS DE LA COMMANDE PUBLIQUE

TITRE I : LES ACHETEURS ET LES AUTORITES CONCEDANTES

CHAPITRE I : Les pouvoirs adjudicateurs

CHAPITRE II : Les entités adjudicatrices

TITRE II : LES OPERATEURS ECONOMIQUES, LES CANDIDATS ET LES SOUMISSIONNAIRES

LIVRE III : LES CONTRATS MIXTES

TITRE I: CONTRATS MIXTES PORTANT SUR DES BESOINS RELEVANT DU PRESENT CODE ET D'AUTRES BESOINS

CHAPITRE I : Contrats mixtes comportant des prestations dissociables

CHAPITRE II : Contrats mixtes comportant des prestations indissociables

TITRE II : CONTRATS MIXTES PORTANT SUR DES BESOINS RELEVANT A LA FOIS DES DEUXIEME ET TROISIEME PARTIES DU PRESENT CODE

CHAPITRE I : Contrats mixtes comportant des prestations dissociables

CHAPITRE II : Contrats mixtes comportant des prestations indissociables

CHAPITRE III : Contrats mixtes comportant des prestations relevant des marchés de défense ou de sécurité

TITRE III : CONTRATS MIXTES COMPORTANT DES PRESTATIONS QUI RELEVANT DE L'ARTICLE 346 DU TRAITE SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPEENNE

PARTIE II : MARCHES PUBLICS

LIVRE I^{er} : DISPOSITIONS GENERALES

TITRE I : PREPARATION DU MARCHE PUBLIC

CHAPITRE I : DEFINITION DU BESOIN

Partie législative

Section 1 : Aide à la définition du besoin
Section 2 : Formalisation du besoin par des spécifications techniques

Partie réglementaire

Section 1 : Aide à la définition du besoin
Sous-section 1 : Programmation de l'achat
Sous-section 2 : Etudes et échanges préalables avec les opérateurs économiques
Sous-section 3 : Participation d'un opérateur économique à la préparation du marché public
Section 2 : Formalisation du besoin par des spécifications techniques
Sous-section 1 : Contenu des spécifications techniques
Sous-section 2 : Formulation des spécifications techniques
Section 3 : Utilisation de labels

CHAPITRE II : CONTENU DU MARCHE PUBLIC

Partie législative

Section 1 : Règles générales relatives aux clauses du marché public
Section 2 : Durée du marché public
Section 3 : Prix du marché public

Partie réglementaire

Section 1 : Règles générales relatives aux clauses du marché public
Section 2 : Durée du marché public
Section 3 : Prix du marché public
Sous-section 1: Forme des prix
Sous-section 2 : Prix définitifs
§1 : Prix fermes
§ 2 : Prix révisables
§ 3 : Prix affectés par les fluctuations des cours mondiaux
Sous-section 3: Prix provisoires
Sous-section 4 : Clauses incitatives

CHAPITRE III : ORGANISATION DE L'ACHAT

Partie législative

Section 1 : Mutualisation de l'achat

Sous-section 1 : Centrales d'achat

Sous-section 2 : Groupement de commandes

Sous-section 3 : Entités communes transnationales

Section 2 : Allotissement

Sous-section 1 : Principe de l'allotissement

Sous-section 2 : Dérogation au principe d'allotissement

Partie réglementaire

Section unique : Allotissement

Sous-section 1 : Principe de l'allotissement

Sous-section 2 : Dérogation au principe d'allotissement

TITRE II : CHOIX DE LA PROCEDURE DE PASSATION

CHAPITRE I : CALCUL DE LA VALEUR ESTIMEE DU BESOIN

Partie législative

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Partie réglementaire

Section 1 : Dispositions générales

Section 2 : Calcul de la valeur estimée du besoin en fonction de la nature des prestations

Section 3 : Règles complémentaires de calcul de la valeur estimée du besoin pour les accords-cadres, les systèmes d'acquisition dynamique et les partenariats d'innovation

CHAPITRE II : MARCHES PUBLICS PASSES SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLES

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Marchés publics passés sans publicité ni mise en concurrence en raison de leur montant ou de leur objet

Section 2 : Marchés publics passés sans publicité ni mise en concurrence en raison de la qualité de l'acheteur

CHAPITRE III : MARCHES PUBLICS PASSES SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Marchés publics passés selon une procédure adaptée en raison de leur montant

Sous-section 1 : Dispositions générales

Sous-section 2 : Lots de faible montant

Section 2 : Marchés publics passés selon une procédure adaptée en raison de leur objet

Sous-section 1 : Marchés publics de services sociaux et autres services spécifiques

Sous-section 2 : Marchés publics de services juridiques de représentation

CHAPITRE IV : MARCHES PUBLICS PASSES SELON UNE PROCEDURE FORMALISEE

Section 1 : Appel d'offres

Section 2 : Procédure négociée avec publicité préalable

Section 3 : Dialogue compétitif

TITRE III : ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION

CHAPITRE I : PUBLICITE PREALABLE

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Avis d'appel à la concurrence

Sous-section 1 : Avis de préinformation et avis périodique indicatif manifestant l'intention des acheteurs de passer un marché public

Sous-section 2 : Avis de préinformation et avis périodique indicatif constituant un appel à la concurrence

§1 : Dispositions applicables aux marchés publics autres que ceux relatifs aux services sociaux et autres services spécifiques

§2 : Dispositions applicables aux marchés publics de services sociaux et autres services spécifiques

§3 : Dispositions communes relatives à l'invitation à confirmer l'intérêt

Sous-section 3 : Avis de marché

§1 : Avis de marché pour les marchés publics passés selon une procédure adaptée

§2 : Modalités de publicité pour les marchés publics de services sociaux et autres services spécifiques

§3 : Avis de marché pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée

§4 : Publicité supplémentaire de l'avis de marché

Section 2 : Modalités de publication des avis d'appel à la concurrence

CHAPITRE II : COMMUNICATIONS ET ECHANGES D'INFORMATIONS

Partie législative

Section 1 : Confidentialité

Section 2 : Dématérialisation des communications et échanges d'informations

Partie réglementaire

Section unique : Dématérialisation des communications et échanges d'informations

Sous-section 1 : Mise à disposition des documents de la consultation

Sous-section 2 : Communications et échanges d'informations par voie électronique

TITRE IV : PHASE DE CANDIDATURE

CHAPITRE I : MOTIFS D'EXCLUSION DE LA PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Partie législative

Section 1 : Exclusions de plein droit

Section 2 : Exclusions à l'appréciation de l'acheteur

Section 3 : Changement de situation des opérateurs économiques au regard des motifs d'exclusion

Section 4 : Groupements d'opérateurs économiques et sous-traitants

Partie réglementaire

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

CHAPITRE II : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Conditions de participation

Sous-section 1 : Dispositions générales

Sous-section 2 : Conditions de participation relatives à l'aptitude à exercer une activité professionnelle

Sous-section 3 : Conditions de participation relatives aux capacités économiques et financières

Sous-section 4 : Conditions de participation relatives aux capacités techniques et professionnelles

Section 2 : Réduction du nombre de candidats

Section 3 : Groupements d'opérateurs économiques

CHAPITRE III : CONTENU DES CANDIDATURES

Partie législative

Partie réglementaire

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Section 1 : Présentation des candidatures

Sous-section 1 : Délai de réception des candidatures

Sous-section 2 : Eléments à produire par le candidat

Sous-section 3 : Document unique de marché européen

Section 2 : Documents justificatifs et autres moyens de preuve

Sous-section 1 : Dispositions générales

Sous-section 2 : Documents justificatifs et moyens de preuve de l'absence de motifs d'exclusion

Sous-section 3 : Documents justificatifs et moyens de preuve relatifs aux conditions de participation

Sous-section 4 : Accès des acheteurs aux documents justificatifs et moyens de preuve

Sous-section 5 : Opérateurs agréés et certifiés

Section 3 : Traduction en français

CHAPITRE IV : EXAMEN DES CANDIDATURES

Partie législative

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Partie réglementaire

Section 1 : Modalités de vérification des candidatures

Section 2 : Invitation des candidats sélectionnés

TITRE V : PHASE D'OFFRE

CHAPITRE I : CONTENU DES OFFRES

Partie législative

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Partie réglementaire

Section 1 : Présentation des offres

Sous-section 1 : Délais de réception des offres

Sous-section 2 : Modalités de remise des offres

Section 2 : Information et documents à produire dans l'offre

Section 3 : Variantes

CHAPITRE II : EXAMEN DES OFFRES

Partie législative

Section 1 : Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées

Section 2 : Offres anormalement basses

Section 3 : Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

Partie réglementaire

Section 1 : Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées

Section 2 : Offres anormalement basses

Section 3 : Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

Sous-section 1 : Choix des critères d'attribution

Sous-section 2 : Annonce des critères et de leurs modalités de mise en œuvre

Sous-section 3 : Utilisation du coût du cycle de vie comme critère d'attribution

Section 4 : Mise au point du marché public

CHAPITRE III : ACCES AUX MARCHES PUBLICS D'OPERATEURS ECONOMIQUES OU DE PRODUITS D'ETATS TIERS

Section 1 : Principes généraux

Section 2 : Offres contenant des produits originaires des Etats tiers pour les marchés publics de fournitures des entités adjudicatrices

TITRE VI : REGLES APPLICABLES AUX PROCEDURES DE PASSATION ET AUX TECHNIQUES D'ACHAT

CHAPITRE I : REGLES APPLICABLES AUX PROCEDURES FORMALISEES

Partie législative

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Partie réglementaire

Section 1 : Appel d'offres

Sous-section 1 : Appel d'offres ouvert

Sous-section 2 : Appel d'offres restreint

Section 2 : Procédure négociée avec publicité préalable

Sous-section 1 : Règles applicables aux pouvoirs adjudicateurs

Sous-section 2 : Règles applicables aux entités adjudicatrices

Section 3 : Dialogue compétitif

CHAPITRE II : REGLES APPLICABLES AUX TECHNIQUES D'ACHAT

Partie législative

Section 1 : Concours

Section 2 : Réserve de marchés publics

Sous-section 1 : Réserve de marchés publics aux opérateurs qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés

Sous-section 2 : Réserve de marchés publics aux entreprises de l'économie sociale et solidaire

Partie réglementaire

Section 1 : Tranches optionnelles

Section 2 : Accords-cadres

Sous-section 1 : Dispositions générales

Sous-section 2 : Dispositions propres aux marchés subséquents

Sous-section 3 : Dispositions propres aux bons de commande

Section 3 : Concours

Sous-section 1 : Déroulement du concours

Sous-section 2 : Composition du jury

Section 4 : Système de qualification des entités adjudicatrices

Sous-section 1 : Règles de publicité

Sous-section 2 : Qualification des opérateurs économiques

Sous-section 3 : Règles de passation des marchés publics conclus sur la base d'un système de qualification

Section 5 : Système d'acquisition dynamique

Sous-section 1 : Mise en place du système d'acquisition dynamique

Paragraphe 1 : Formalités de publicité

Paragraphe 2 : Documents de la consultation

Sous-section 2 : Sélection des opérateurs économiques participant au système d'acquisition dynamique

Sous-section 3 : Règles de passation des marchés spécifiques conclus sur la base d'un système d'acquisition dynamique)

Section 6 : Enchères électroniques

Section 7 : Catalogues électroniques

Section 8 : Réserve de marchés publics

Sous-section 1 : Réserve de marchés publics aux opérateurs qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés

Sous-section 2 : Réserve de marchés publics aux entreprises de l'économie sociale et solidaire

TITRE VII : REGLES APPLICABLES A CERTAINS MARCHES PUBLICS

CHAPITRE I : REGLES APPLICABLES AUX MARCHES PUBLICS GLOBAUX

Partie législative

Section unique : Caractéristiques des marchés publics globaux

Sous-section 1 : Marché public de conception-réalisation

Sous-section 2 : Marché public global de performance

Sous-section 3 : Marchés publics globaux sectoriels

Sous-section 4 : Dispositions communes aux marchés publics globaux comportant des prestations de conception d'un ouvrage de bâtiment

Partie réglementaire

Section 1 : Caractéristiques des marchés publics globaux

Sous-section 1 : Marché public de conception-réalisation

Sous-section 2 : Marché public global de performance

Sous-section 3 : Dispositions communes aux marchés publics globaux comportant des prestations de conception d'un ouvrage de bâtiment

Paragraphe 1 : Les études d'esquisse

Paragraphe 2 : Les études d'avant-projet

Paragraphe 3 : Les études de projet

Paragraphe 4 : Les études d'exécution

Paragraphe 5 : Le suivi de la réalisation des travaux

Paragraphe 6 : L'assistance aux opérations de réception et à la mise en œuvre de la garantie de parfait achèvement

Section 2 : Déroulement de la procédure de passation des marchés publics globaux applicable aux acheteurs soumis au livre IV

Section 3 : Versement d'une prime dans le cadre des marchés publics globaux

CHAPITRE II : REGLES APPLICABLES A CERTAINS MARCHES PUBLICS EN FONCTION DE LEUR OBJET

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Marchés publics de maîtrise d'œuvre

Sous-section 1 : Définition

Sous-section 2 : Procédures applicables

Sous-section 3 : Primes

Section 2 : Marchés publics de décoration des constructions publiques

Sous-section 1 : Passation des marchés publics de décoration des constructions publiques inférieurs aux seuils européens

Paragraphe 1 : Marchés publics de décoration des constructions publiques portant sur la commande d'une ou plusieurs réalisations artistiques à créer

Paragraphe 2 : Marchés publics de décoration des constructions publiques portant sur l'achat d'une ou plusieurs réalisations artistiques existantes

Sous-section 2 : Passation des marchés publics de décoration des constructions publiques supérieurs aux seuils européens

Sous-section 3 : Composition et fonctionnement du comité artistique

Section 3 : Partenariats d'innovation

Sous-section 1 : Définition du partenariat d'innovation

Sous-section 2 : Contenu du partenariat d'innovation

Sous-section 3 : Passation du partenariat d'innovation

Sous-section 4 : Déroulement du partenariat d'innovation

Section 4 : Marchés publics réalisés dans le cadre de programmes expérimentaux

Section 5 : Marchés publics relatifs à l'achat de véhicules à moteur

TITRE VIII : ACHEVEMENT DE LA PROCEDURE

CHAPITRE I : INFORMATION DES CANDIDATS ET DES SOUMISSIONNAIRES EVINCES

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Marchés publics passés selon une procédure adaptée

Section 2 : Marchés publics passés selon une procédure formalisée

Section 3 : Informations des candidats et soumissionnaires évincés dans le cadre d'un système de qualification passé par une entité adjudicatrice

CHAPITRE II : SIGNATURE ET NOTIFICATION DU MARCHE PUBLIC

Partie législative

Partie réglementaire

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Section 1 : Signature du marché public

Section 2 : Notification du marché public

CHAPITRE III : AVIS D'ATTRIBUTION

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Modalités de publication des avis d'attribution

Sous-section 1 : Dispositions générales

Sous-section 2 : Dispositions propres à certains marchés publics

Section 2 : Spécificités sur le contenu des avis d'attribution

CHAPITRE IV : TRACABILITE DE LA PROCEDURE

Partie législative

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Partie réglementaire

Section 1 : Rapport de présentation des procédures menées par les pouvoirs adjudicateurs

Section 2 : Informations conservées par les entités adjudicatrices

Section 3 : Conservation des documents

CHAPITRE V : ABANDON DE LA PROCEDURE

TITRE IX : EXECUTION DU MARCHE PUBLIC

CHAPITRE I : REGIME FINANCIER

Partie législative

Section 1 : Avances

Section 2 : Acomptes

Section 3 : Régimes des paiements

Section 4 : Garanties

Partie réglementaire

Section 1 : Avances

Sous-section 1 : Dispositions générales

§1 : Principe de versement d'une avance

§2 : Modalités de calcul du montant de l'avance

§3 : Modalités de remboursement de l'avance

Sous-section 2 : Dispositions propres à certaines techniques d'achat

§1 : Marchés publics à tranches

§2 : Marchés publics reconductibles

§3 : Accords-cadres à bons de commande

Section 2 : Acomptes

Section 3 : Régimes des paiements

Sous-section 1 : Dispositions générales

Sous-section 2 : Règlement partiel définitif

Sous-section 3 : Mise en œuvre de la clause de variation de prix

Sous-section 4 : Règles applicables en cas de résiliation du marché public (

Section 4 : Garanties

Sous-section 1 : Retenue de garantie

Sous-section 2 : Garantie à première demande et caution personnelle et solidaire

Sous-section 3 : Autres garanties**Section 5 : Cession ou nantissement de créances****Sous-section 1 : Exemple unique et certificat de cessibilité**

§1 : Modalités de remise de l'exemple unique et du certificat de cessibilité

§2 : Contenu et modification de l'exemple unique ou du certificat de cessibilité

§3 : Dispositions propres aux accords-cadres à bons de commande et aux marchés publics à tranches optionnelles

§4 : Dispositions propres aux groupements d'opérateurs économiques

Sous-section 2 : Notification au comptable assignataire et encaissement de la créance

§1 : Notification au comptable assignataire

§2 : Encaissement de la créance

Sous-section 3 : Information des bénéficiaires

§1 : Renseignements communiqués par l'acheteur

§2 : Renseignements communiqués par le comptable

Sous-section 4 : Privilège résultant de l'article L. 3253-22 du code du travail**CHAPITRE II : MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT***Partie législative***Section 1 : Facturation électronique****Section 2 : Délais de paiement**

Sous-section 1 : Fixation du délai de paiement

Sous-section 2 : Intérêts moratoires, indemnités forfaitaire et complémentaire pour frais de recouvrement

Sous-section 3 : Amende administrative pour les entreprises publiques

*Partie réglementaire***Section 1 : Facturation électronique****Section 2 : Délais de paiement**

Sous-section 1 : Fixation du délai de paiement

Sous-section 2 : Déclenchement du délai de paiement

§1 : Dispositions générales

§2 : Dispositions propres à certains marchés

§3 : Dispositions propres à l'intervention d'un tiers habilité à recevoir les demandes de paiement

§4 : Dispositions propres aux sous-traitants bénéficiant du paiement direct

§5 : Dispositions propres aux avances, aux garanties et aux indemnités de résiliation

Sous-section 3 : Interruption du délai de paiement

Sous-section 4 : Intérêts moratoires, indemnités forfaitaire et complémentaire pour frais de recouvrement

Section 3 : Paiement par carte d'achat des marchés publics des personnes morales de droit public dotées d'un comptable public

CHAPITRE III : SOUS-TRAITANCE

Partie législative

Section 1 : Acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement

Sous-section 1 : Modalités d'acceptation et d'agrément

Sous-section 2 : Offres anormalement basses des sous-traitants

Section 2 : Paiement du sous-traitant

Sous-section 1 : Paiement direct du sous-traitant

Sous-section 2 : Modalités de paiement

Section 3 : Régime financier

Partie réglementaire

Section 1 : Acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement

Sous-section 1 : Modalités d'acceptation et d'agrément

§1 : Déclaration de sous-traitance au moment du dépôt de l'offre

§2 : Déclaration de sous-traitance après notification du marché public

Sous-section 2 : Modalités de modification de l'exemplaire unique et du certificat de cessibilité en cas de prestations confiées à un sous-traitant admis au paiement direct

Sous-section 3 : Offres anormalement basses des sous-traitants

Section 2 : Paiement du sous-traitant

Section 3 : Régime financier

Sous-section 1 : Avances

Sous-section 2 : Cession ou nantissement de créances

CHAPITRE IV : MODIFICATION DU MARCHÉ PUBLIC

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Modifications autorisées

Sous-section 1 : Clause contractuelle

Sous-section 2 : Travaux ou services supplémentaires devenus nécessaires

Sous-section 3 : Circonstances imprévues

Sous-section 4 : Substitution d'un nouveau titulaire

Sous-section 5 : Modification non substantielle

Sous-section 6 : Modification de faible montant

Section 2 : Modalités de calcul du montant des modifications

Sous-section 1 : Règles applicables aux modifications à raison de travaux ou services supplémentaires devenus nécessaires ou de circonstances imprévues

Sous-section 2 : Règles applicables aux modifications de faible montant

Section 3 : Avis de modification

CHAPITRE V : RESILIATION DU MARCHÉ PUBLIC

CHAPITRE VI : DONNÉES RELATIVES L'ACHAT

Partie législative

Section 1 : Mise à disposition des données essentielles

Section 2 : Recensement économique

Section 3 : Contrôle du coût de revient des marchés publics de l'Etat et de ses établissements publics

Partie réglementaire

Section 1 : Mise à disposition des données essentielles

Section 2 : Recensement économique

Sous-section 1 : Observatoire économique de la commande publique

Sous-section 2 : Modalités du recensement économique

Section 3 : Contrôle du coût de revient des marchés publics de l'Etat et de ses établissements publics

CHAPITRE VI : REGLEMENT ALTERNATIF DES DIFFERENDS

Partie législative

Section 1 : Conciliation et médiation

Sous-section 1 : Dispositions générales

Sous-section 2 : Comités consultatifs de règlement amiable des différends

Sous-section 3 : Le médiateur des entreprises

Section 2 : Transaction

Section 3 : Arbitrage

Sous-section 1 : Recours à l'arbitrage par les acheteurs de droit public

Sous-section 2 : Recours à l'arbitrage par les acheteurs de droit privé

Partie réglementaire

Section 1 : Comités consultatifs de règlement amiable des différends

Sous-section 1 : Compétences des comités consultatifs de règlement amiable des différends

Sous-section 2 : Composition des comités consultatifs de règlement amiable des différends

Sous-section 3 : Nomination des membres des comités consultatifs de règlement amiable des différends

Sous-section 4 : Animation, coordination et secrétariat des comités consultatifs de règlement amiable des différends

Sous-section 5 : Dispositions financières relatives aux comités consultatifs de règlement amiable des différends

Sous-section 6 : Saisine des comités consultatifs de règlement amiable des différends

Sous-section 7 : Modalités de fonctionnement des comités consultatifs de règlement amiable des différends

Sous-section 8 : Notification des avis des comités consultatifs de règlement amiable des différends

Section 2 : Le médiateur des entreprises

LIVRE II : DISPOSITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE PARTENARIAT

TITRE I : PREPARATION DU MARCHÉ DE PARTENARIAT

CHAPITRE I : CONDITIONS DE RECOURS AU MARCHÉ DE PARTENARIAT

Section 1 : Champ organique

Section 2 : Seuils

Section 3 : Bilan plus favorable

CHAPITRE II : INSTRUCTION DU PROJET

Section 1 : Dispositions communes à la phase d'instruction

Section 2 : Evaluation du mode de réalisation du projet

Section 3 : Etude de soutenabilité budgétaire

Section 4 : Dispositions particulières relatives à l'instruction des projets à conclure pour le compte des acheteurs non autorisés

CHAPITRE III : CONTENU DU MARCHÉ DE PARTENARIAT

Partie législative

Section 1 : Durée du marché de partenariat

Section 2 : Conditions d'exécution du marché de partenariat

Section 3 : Financement du projet et rémunération du titulaire

Sous-section 1 : Financement des investissements

§1 : Dispositions générales

§2 : Dispositions applicables à la constitution de société dédiée à la réalisation du projet

Sous-section 2 : Rémunération du titulaire

Section 4 : Dispositions relatives à l'occupation domaniale par le titulaire du marché de partenariat

Sous-section 1 : Autorisation d'occupation du domaine public

Sous-section 2 : Mise à disposition de l'acheteur des ouvrages, équipements ou biens immatériels

Sous-section 3 : Acquisition des installations édifiées dans le cadre du contrat

Sous-section 4 : Propriété des ouvrages, équipements ou biens immatériels en fin de contrat

Section 5 : Part d'exécution du contrat réservée aux PME

Partie réglementaire

Section 1 : Durée du marché de partenariat

Section 2 : Conditions d'exécution du marché de partenariat

Section 3 : Rémunération du titulaire

Section 4 : Dispositions relatives à l'occupation domaniale par le titulaire du marché de partenariat

Section 5 : Part d'exécution du contrat réservée aux PME

TITRE II : PASSATION DU MARCHE DE PARTENARIAT

CHAPITRE I : AUTORISATIONS PREALABLES A L'ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE

Section 1 : Dispositions applicables à l'Etat, ses établissements publics et aux acheteurs non autorisés

Section 2 : Dispositions applicables aux collectivités territoriales et aux établissements publics locaux

Section 3 : Dispositions applicables aux autres acheteurs

CHAPITRE II : PRESENTATION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION, DES OFFRES ET CRITERES D'ATTRIBUTION

Partie législative

Section 1 : Caractère ajustable des modalités de financement

Section 2 : Contenu de l'offre du soumissionnaire en cas de conception d'ouvrages, équipements ou biens immatériels

Section 3 : Critères d'attribution du marché de partenariat

Partie réglementaire

Section 1 : Caractère ajustable des modalités de financement

Section 2 : Constitution d'une société de projet

CHAPITRE III : ACHEVEMENT DE LA PROCEDURE

Partie législative

Section 1 : Accord préalable à la signature

Sous-section 1 : Dispositions applicables à l'Etat, ses établissements publics et aux acheteurs non autorisés

Sous-section 2 : Dispositions applicables aux collectivités territoriales et aux établissements publics locaux

Sous-section 3 : Dispositions applicables aux autres acheteurs

Section 2 : Signature du marché de partenariat pour le compte des acheteurs non autorisés

Section 3 : Transmission à l'organisme expert

Partie réglementaire

Section 1 : Accord préalable à la signature

Sous-section 1 : Dispositions applicables à l'Etat, ses établissements publics et aux acheteurs non autorisés

Sous-section 2 : Dispositions applicables aux collectivités territoriales et aux établissements publics locaux

Section 2 : Signature du marché de partenariat pour le compte des acheteurs non autorisés

Section 3 : Transmission à l'organisme expert

TITRE III : EXECUTION DES MARCHES DE PARTENARIAT

CHAPITRE I : ACQUISITION DES BIENS ET CESSION DE CONTRATS

CHAPITRE II : EXECUTION FINANCIERE

Partie législative

Section 1 : Règles applicables au titulaire du marché de partenariat

Sous-section 1 : Avances et acomptes

Sous-section 2 : Cessions de créance, crédits-bails, hypothèques

Sous-section 3 : Encaissement des paiements des usagers

Section 2 : Règles applicables aux fournisseurs du titulaire du marché de partenariat

Partie réglementaire

Section 1 : Règles applicables au titulaire du marché de partenariat

Section 2 : Règles applicables aux fournisseurs du titulaire du marché de partenariat

CHAPITRE III : VALORISATION DOMANIALE PAR LE TITULAIRE DU MARCHÉ DE PARTENARIAT

CHAPITRE IV : SUIVI ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU MARCHÉ DE PARTENARIAT

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Rapport annuel du titulaire

Section 2 : Contrôle de l'exécution du marché de partenariat par l'acheteur

CHAPITRE V : INDEMNISATION EN CAS D'ANNULATION OU DE RESILIATION DU MARCHÉ DE PARTENARIAT

CHAPITRE VI : RECOURS A L'ARBITRAGE

**LIVRE III : DISPOSITIONS APPLICABLES AUX MARCHES PUBLICS DE DEFENSE
OU DE SECURITE**
TITRE I : PREPARATION DU MARCHÉ PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE
CHAPITRE I : DEFINITION DU BESOIN POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE
Partie législative

Section unique : Formalisation du besoin par des spécifications techniques

Partie réglementaire

Section 1 : Aide à la définition du besoin

Sous-section 1 : Etudes et échanges préalables avec les opérateurs économiques

Sous-section 2 : Participation d'un opérateur économique à la préparation du marché public

Section 2 : Formalisation du besoin par des spécifications techniques

Sous-section 1 : Contenu des spécifications techniques

Sous-section 2 : Formulation des spécifications techniques

Section 3 : Utilisation d'écolabels

CHAPITRE II : CONTENU DU MARCHÉ PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE
Partie législative

Section 1 : Règles générales relatives aux clauses du marché public

Section 2 : Durée du marché public

Section 3 : Prix du marché public

Partie réglementaire

Section 1 : Règles générales relatives aux clauses du marché public

Section 2 : Durée du marché public

Section 3 : Prix du marché public

Sous-section 1: Forme des prix

Sous-section 2 : Prix définitifs

§1 : Prix fermes

§ 2 : Prix révisables

§ 3 : Prix affectés par les fluctuations des cours mondiaux

Sous-section 3: Prix provisoires

Sous-section 4 : Clauses incitatives

CHAPITRE III : ORGANISATION DE L'ACHAT POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE*Partie législative***Section 1 : Mutualisation de l'achat****Sous-section 1 : Centrales d'achat****Sous-section 2 : Groupement de commande****Sous-section 3 : Entités communes transnationales****Section 2 : Allotissement***Partie réglementaire***Section unique : Allotissement****TITRE II : CHOIX DE LA PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE****CHAPITRE I : CALCUL DE LA VALEUR ESTIMEE DU BESOIN POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE***Partie législative*

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

*Partie réglementaire***Section 1 : Dispositions générales****Section 2 : Calcul de la valeur estimée du besoin en fonction de la nature des prestations****Section 3 : Règles complémentaires de calcul de la valeur estimée du besoin pour les accords-cadres et les partenariats d'innovation****CHAPITRE II : MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE PASSES SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLES****CHAPITRE III : MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE PASSES SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE***Partie législative**Partie réglementaire***Section 1 : Marchés publics passés en procédure adaptée en raison de leur montant****Sous-section 1 : Dispositions générales****Sous-section 2 : Lots de faible montant****Section 2 : Marchés publics passés en procédure adaptée en raison de leur objet**

CHAPITRE IV : MARCHES PUBLICS PASSES SELON UNE PROCEDURE FORMALISEE**Section 1 : Appel d'offres restreint****Section 2 : Procédure négociée avec publicité préalable****Section 3 : Dialogue compétitif****TITRE III : ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE****CHAPITRE I : PUBLICITE PREALABLE DU MARCHÉ PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE***Partie législative**Partie réglementaire***Section 1 : Avis d'appel à la concurrence***Sous-section 1 : Avis de préinformation**Sous-section 2 : Avis de marché*

§1 : Avis de marché pour les marchés publics passés selon une procédure adaptée en raison de leur montant

§2 : Avis de marché pour les marchés publics passés selon une procédure adaptée en raison de leur objet

§3 : Avis de marché pour les marchés passés selon une procédure formalisée

§4 : Publicité supplémentaire de l'avis de marché

Section 2 : Modalités de publication des avis d'appel à la concurrence**CHAPITRE II : COMMUNICATIONS ET ECHANGES D'INFORMATIONS POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE***Partie législative**Partie réglementaire***Section 1 : Confidentialité****Section 2 : Dématérialisation des communications et échanges d'informations****Section unique : Dématérialisation des communications et échanges d'informations***Sous-section 1 : Mise à disposition des documents de la consultation**Sous-section 2 : Communications et échanges d'informations par voie électronique*

TITRE IV : PHASE DE CANDIDATURE POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE**CHAPITRE I : MOTIFS D'EXCLUSION DE LA PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURTE***Partie législative*

- Section 1 : Exclusions de plein droit**
- Section 2 : Exclusions à l'appréciation de l'acheteur**
- Section 3 : Changement de situation des opérateurs économiques au regard des motifs d'exclusion**
- Section 4 : Groupements d'opérateurs économiques et sous-traitants**

Partie réglementaire

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

CHAPITRE II : CONDITIONS DE PARTICIPATION*Partie législative*

- Section unique : Conditions fixées par l'acheteur**
- Sous-section unique : Dispositions générales*

Partie réglementaire

- Section 1 : Conditions fixées par l'acheteur**
 - Sous-section 1 : Dispositions générales*
 - Sous-section 2 : Conditions de participation relatives à l'aptitude à exercer une activité professionnelle*
 - Sous-section 3 : Conditions de participation relatives aux capacités économiques et financières*
 - Sous-section 4 : Conditions de participation relatives aux capacités techniques et professionnelles*
 - Sous-section 5 : Conditions de participation des opérateurs économiques des Etats tiers*
- Section 2 : Réduction du nombre de candidats**
- Section 3 : Groupements d'opérateurs économiques**

CHAPITRE III : CONTENU DES CANDIDATURES POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE

Partie législative

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Partie réglementaire

Section 1 : Présentation des candidatures

Sous-section 1 : Délai de réception des candidatures

Sous-section 2 : Eléments à produire par le candidat

Section 2 : Documents justificatifs et autres moyens de preuve

Sous-section 1 : Dispositions générales

Sous-section 2 : Documents justificatifs et autres moyens de preuve de l'absence de motifs d'exclusion

Sous-section 3 : Documents justificatifs et autres moyens de preuve relatifs aux conditions de participation

Sous-section 4 : Accès des acheteurs aux documents justificatifs et moyens de preuve

Sous-section 5 : Opérateurs agréés et certifiés

Section 3 : Traduction en français

CHAPITRE IV : EXAMEN DES CANDIDATURES POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE

Partie législative

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Partie réglementaire

Section 1 : Modalités de vérification des candidatures

Sous-section 1 : Dispositions générales

Sous-section 2 : Dispositions particulières aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen

Section 2 : Invitation des candidats sélectionnés

TITRE V : PHASE D'OFFRE POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE**CHAPITRE I : CONTENU DES OFFRES POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE***Partie législative*

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

*Partie réglementaire***Section 1 : Présentation des offres**

Sous-section 1 : Délais de réception des offres

Sous-section 2 : Modalités de remise des offres

Section 2 : Information et documents à produire dans l'offre

Section 3 : Variantes

CHAPITRE II : EXAMEN DES OFFRES POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE*Partie législative*

Section 1 : Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées

Section 2 : Offres anormalement basses

Section 3 : Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

Partie réglementaire

Section 1 : Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées

Section 2 : Offres anormalement basses

Section 3 : Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

Sous-section 1 : Choix des critères d'attribution

Sous-section 2 : Annonce des critères et de leurs modalités de mise en œuvre

Section 4 : Mise au point du marché public

CHAPITRE III : ACCES AUX MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE D'OPERATEURS ECONOMIQUES OU DE PRODUITS D'ETATS TIERS

TITRE VI : REGLES APPLICABLES AUX PROCEDURES DE PASSATION ET AUX TECHNIQUES D'ACHAT POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE**CHAPITRE I : REGLES APPLICABLES AUX PROCEDURES FORMALISEES POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE***Partie législative*

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Partie réglementaire

Section 1 : Appel d'offres restreint
Section 2 : Procédure négociée avec publicité préalable
Section 3 : Dialogue compétitif

CHAPITRE II : REGLES APPLICABLES AUX TECHNIQUES D'ACHAT POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE*Partie législative*

Section unique : Réserve de marchés publics

Partie réglementaire

Section 1 : Tranches optionnelles
Section 2 : Accords-cadres
Sous-section 1 : Dispositions générales
Sous-section 2 : Dispositions propres aux marchés subséquents
Sous-section 3 : Dispositions propres aux bons de commande
Section 3 : Enchères électroniques
Section 4 : Catalogues électroniques
Section 5: Réserve de marchés publics

TITRE VII : REGLES APPLICABLES A CERTAINS MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE**CHAPITRE I : REGLES APPLICABLES AUX MARCHES PUBLICS GLOBAUX DE DEFENSE OU DE SECURITE***Partie législative*

Section unique : Caractéristiques des marchés publics globaux

Partie réglementaire

Section 1 : Caractéristiques des marchés publics globaux
Sous-section 1 : Marchés publics de conception-réalisation
Sous-section 2 : Marchés publics globaux de performance

Sous-section 3 : Dispositions communes aux marchés publics globaux comportant des prestations de conception d'un ouvrage de bâtiment

§1 : Les études d'esquisse

§2 : Les études d'avant-projet

§3 : Les études de projet

§4 : Les études d'exécution

§5 : Le suivi de la réalisation des travaux

§6 : L'assistance aux opérations de réception et à la mise en œuvre de la garantie de parfait achèvement

Section 2 : Déroulement de la procédure de passation des marchés publics globaux

Section 3 : Versement d'une prime dans le cadre des marchés publics globaux

CHAPITRE II : REGLES APPLICABLES A CERTAINS MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE EN FONCTION DE LEUR OBJET

Partie législative

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.

Partie réglementaire

Section 1 : Marchés publics de maîtrise d'œuvre

Sous-section 1 : Définition

Sous-section 2 : Procédures applicables

Sous-section 3 : Primes

Section 2 : Marchés publics de décoration des constructions publiques

Sous-section 1 : Passation des marchés publics de décoration des constructions publiques inférieurs aux seuils européens

§1 : Marchés publics de décoration des constructions publiques portant sur la commande d'une ou plusieurs réalisations artistiques à créer

§2 : Marchés publics de décoration des constructions publiques portant sur l'achat d'une ou plusieurs réalisations artistiques existantes

Sous-section 2 : Passation des marchés publics de décoration des constructions publiques supérieurs aux seuils européens

Sous-section 3 Composition et fonctionnement du comité artistique

Section 3 : Partenariats d'innovation*Sous-section 1 : Définition du partenariat d'innovation**Sous-section 2 : Contenu du partenariat d'innovation**Sous-section 3 : Passation du partenariat d'innovation**Sous-section 4 : Déroulement du partenariat d'innovation***Section 4 : Marchés publics présentant des aléas techniques importants****Section 5 : Marchés publics relatifs à l'achat de véhicules à moteur****Section 6 : Marchés de partenariat de défense ou de sécurité****TITRE VIII : ACHEVEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE****CHAPITRE I : INFORMATION DES CANDIDATS ET DES SOUMISSIONNAIRES EVINCES DE LA PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE***Partie législative**Partie réglementaire***Section 1 : Marchés publics passés selon une procédure adaptée****Section 2 : Marchés publics passés selon une procédure formalisée****CHAPITRE II : SIGNATURE ET NOTIFICATION DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE***Partie législative**Partie réglementaire**Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives***Section 1 : Signature du marché public****Section 2 : Notification du marché public**

CHAPITRE III : AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE*Partie législative**Partie réglementaire***Section 1 : Modalités de publication des avis d'attribution****Section 2 : Spécificités sur le contenu des avis d'attribution****CHAPITRE IV : TRACABILITE DE LA PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE***Partie législative**Partie réglementaire**Ce chapitre ne comprend pas de dispositions législatives***Section 1 : Rapport de présentation des procédures menées par les pouvoirs adjudicateurs****Section 2 : Conservation des documents****CHAPITRE V : ABANDON DE LA PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE****TITRE IX : EXECUTION DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE****CHAPITRE I : REGIME FINANCIER DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE***Partie législative**Partie réglementaire***Section 1 : Avances****Section 2 : Acomptes****Section 3 : Régimes des paiements****Section 4 : Garanties****Section 1 : Avances****Sous-section 1 : Dispositions générales**

§ 1 : Principe de versement d'une avance

§ 2 : Modalités de calcul du montant de l'avance

§ 3 : Modalités de remboursement de l'avance

Sous-section 2 : Dispositions propres à certaines techniques d'achat

§ 1 : Marchés publics à tranches

§ 2 : Marchés publics reconductibles

Paragraphe 3 : Accords-cadres à bons de commande

Section 2 : Acomptes**Section 3 : Régimes des paiements****Sous-section 1 : Dispositions générales**

Sous-section 2 : Règlement partiel définitif

Sous-section 3 : Mise en œuvre de la clause de variation de prix

Sous-section 4 : Règles applicables en cas de résiliation du marché public

Section 4 : Garanties

Sous-section 1 : Retenue de garantie

Sous-section 2 : Garantie à première demande et caution personnelle et solidaire

Sous-section 3 : Autres garanties

Section 5 : Cession ou nantissement de créances

Sous-section 1 : Exemplaire unique et certificat de cessibilité

§ 1 : Modalités de remise de l'exemplaire unique et du certificat de cessibilité

§ 2 : Contenu et modification de l'exemplaire unique et du certificat de cessibilité

§ 3 : Dispositions propres aux accords-cadres à bons de commande et aux marchés publics à tranches

§ 4 : Dispositions propres aux groupements d'opérateurs économiques

Sous-section 2 : Notification au comptable assignataire et encaissement de la créance

§ 1 : Notification au comptable assignataire

§ 2 : Encaissement de la créance

Sous-section 3 : Information des bénéficiaires

§ 1 : Renseignements communiqués par l'acheteur

§ 2 : Renseignements communiqués par le comptable

Sous-section 4 : Privilège résultant de l'article L. 3253-22 du code du travail

CHAPITRE II : MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT DANS LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE

Partie législative

Section 1 : Facturation électronique

Section 2 : Délais de paiement

Sous-section 1 : Fixation du délai de paiement

Sous-section 2 : Intérêts moratoires, indemnités forfaitaire et complémentaire pour frais de recouvrement

Partie réglementaire

Section 1 : Facturation électronique

Section 2 : Délais de paiement

Sous-section 1 : Fixation du délai de paiement

Sous-section 2 : Déclenchement du délai de paiement

§ 1 : Dispositions générales

§ 2 : Dispositions propres à certains marchés

§ 3 : Dispositions propres à l'intervention d'un tiers habilité à recevoir les demandes de paiement

§ 4 : Dispositions propres aux sous-traitants bénéficiant du paiement direct

§ 5 : Dispositions propres aux avances, aux garanties et aux indemnités de résiliation

Sous-section 3 : Interruption du délai de paiement

Sous-section 4 : Intérêts moratoires, indemnités forfaitaire et complémentaire pour frais de recouvrement

Section 3 : Paiement par carte d'achat des marchés publics des personnes morales de droit public dotées d'un comptable public

CHAPITRE III : DISPOSITIONS RELATIVES AUX SOUS-CONTRATS DANS LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE

Partie législative

Section 1 : Dispositions communes aux sous-contrats

Section 2 : Dispositions applicables aux sous-contrats qui présentent le caractère de sous-traités

Sous-section 1 : Modalités d'acceptation du sous-traitant

Sous-section 2 : Paiement du sous-traitant

Sous-section 3 : Régime financier

Section 3 : Dispositions applicables aux sous-contrats qui ne présentent pas le caractère de sous-traités

Partie réglementaire

Section 1 : Dispositions communes aux sous-contrats

Sous-section 1 : Obligation pour le titulaire de mettre en concurrence les sous-contractants

Sous-section 2 : Obligation du titulaire de sous-contracter

Sous-section 3 : Procédure de mise en concurrence des sous-contractants

§1 : Règles de passation communes aux sous-contrats

§2 : Passation des sous-contrats dont la valeur estimée du besoin est inférieure aux seuils de procédure formalisée

§3 : Passation des sous-contrats dont la valeur estimée du besoin est égale ou supérieure aux seuils de procédure formalisée

Sous-section 4 : Conditions de rejet par l'acheteur du sous-contractant proposé par le titulaire

Sous-section 5 : Communication des sous-contrats à l'acheteur

Section 2 : Dispositions applicables aux sous-contrats qui présentent le caractère de sous-traités

Sous-section 1 : Modalités d'acceptation

§1 : Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre

§2 : Déclaration de sous-traitance après la notification du marché public

Sous-section 2 : Modalités de modification de l'exemplaire unique et du certificat de cessibilité en cas de prestations confiées à un sous-traitant admis au paiement direct

Sous-section 3 : Paiement du sous-traitant

Sous-section 4 : Régime financier

§1 : Avances

§2 : Cession ou nantissement de créances

Section 3 : Dispositions applicables aux sous-contrats qui ne présentent pas le caractère de sous-traités

CHAPITRE IV : MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Modifications autorisées

Sous-section 1 : Clause contractuelle

Sous-section 2 : Travaux ou services supplémentaires devenus nécessaires

Sous-section 3 : Circonstances imprévues

Sous-section 4 : Substitution d'un nouveau titulaire

Sous-section 5 : Modification non substantielle

Sous-section 6 : Modification de faible montant

Section 2 : Modalités de calcul du montant des modifications

Sous-section 1 : Règles applicables aux modifications à raison de travaux ou services supplémentaires devenus nécessaires ou de circonstances imprévues

Sous-section 2 : Règles applicables aux modifications de faible montant

CHAPITRE V : RESILIATION DU MARCHE PUBLIC DE DEFENSE OU DE SECURITE

CHAPITRE VI : DONNEES RELATIVES A L'ACHAT POUR LES MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE*Partie législative***Section 1 : Mise à disposition des données essentielles****Section 2 : Recensement économique****Section 3 : Contrôle du coût de revient des marchés publics de l'Etat et de ses établissements publics***Partie réglementaire***Section 1 : Mise à disposition des données essentielles****Section 2 : Recensement économique***Sous-section 1 : Observatoire économique de la commande publique**Sous-section 2 : Modalités du recensement économique***Section 3 : Contrôle du coût de revient des marchés publics de l'Etat et de ses établissements publics****Section 4 : Eléments de sécurité pouvant être demandés par l'acheteur****CHAPITRE VII : REGLEMENT ALTERNATIF DES DIFFERENDS***Partie législative***Section 1 : Conciliation et médiation***Sous-section 1 : Dispositions générales**Sous-section 2 : Comités consultatifs de règlement amiable des différends**Sous-section 3 : Le médiateur des entreprises***Section 2 : Transaction****Section 3 : Arbitrage***Partie réglementaire***Section 1 : Comités consultatifs de règlement amiable des différends***Sous-section 1 : Compétences des comités consultatifs de règlement amiable des différends**Sous-section 2 : Composition des comités consultatifs de règlement amiable des différends**Sous-section 3 : Nomination des membres des comités consultatifs de règlement amiable des différends**Sous-section 4 : Animation, coordination et secrétariat des comités consultatifs de règlement amiable des différends**Sous-section 5 : Dispositions financières relatives aux comités consultatifs de règlement amiable des différends**Sous-section 6 : Saisine des comités consultatifs de règlement amiable des différends**Sous-section 7 : Modalités de fonctionnement des comités consultatifs de règlement amiable des différends**Sous-section 8 : Notification des avis des comités consultatifs de règlement amiable des différends***Section 2 : Le médiateur des entreprises**

LIVRE IV : DISPOSITIONS PROPRES A LA MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE ET A SES RAPPORTS AVEC LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PRIVÉE

TITRE I : CHAMP D'APPLICATION**CHAPITRE I : CHAMP D'APPLICATION ORGANIQUE****CHAPITRE II : CHAMP D'APPLICATION MATERIEL****TITRE II : LA MAITRISE D'OUVRAGE** (ce titre ne comprend pas de dispositions réglementaires)**CHAPITRE I : LES ATTRIBUTIONS DU MAITRE D'OUVRAGE****Section 1 : Dispositions générales****Section 2 : Programme et enveloppe financière prévisionnelle de l'opération****CHAPITRE II : RECOURS DU MAITRE D'OUVRAGE A DES TIERS****Section 1 : Assistance à maîtrise d'ouvrage à objet limité****Section 2 : Assistance à maîtrise d'ouvrage à objet général****Section 3 : Mandat de maîtrise d'ouvrage***Sous-section 1 : Attributions du mandataire**Sous-section 2 : Contenu du marché public ou de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage**Sous-section 3 : Obligations et responsabilités du mandataire**Sous-section 4 : Incompatibilités***Section 4 : Transfert de maîtrise d'ouvrage****TITRE III : LA MAITRISE D'ŒUVRE PRIVÉE****CHAPITRE I : LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE PRIVÉE***Partie législative**Partie réglementaire***Section 1 : Dispositions générales****Section 2 : Éléments de mission de maîtrise d'œuvre privée portant sur les ouvrages de bâtiment***Sous-section 1 : Mission de base**Sous-section 2 : Dispositions propres aux opérations de construction neuve de bâtiment**Sous-section 3 : Dispositions propres aux opérations de réhabilitation de bâtiment*

Section 3 : Eléments de mission de maîtrise d'œuvre privée portant sur les ouvrages d'infrastructure

Section 4 : Eléments de mission de maîtrise d'œuvre privée spécifiques

Section 5 : Eléments de mission de maîtrise d'œuvre privée portant sur des ouvrages réalisés à titre de recherche, d'essais ou d'expérimentation

CHAPITRE II : LE MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE PRIVEE

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Dispositions générales

Section 2 : Engagements du maître d'œuvre privé

Section 3 : Rémunération du maître d'œuvre privé

LIVRE V: MARCHES PUBLICS SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER**TITRE I : CATEGORIE DES MARCHES PUBLICS SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER** (ce titre ne comprend pas de dispositions réglementaires)**CHAPITRE I : RELATIONS INTERNES AU SECTEUR PUBLIC**

Section 1 : Quasi-régie

Section 2 : Coopération entre pouvoirs adjudicateurs

Section 3 : Marchés publics attribués par une entité adjudicatrice à une entreprise liée

Section 4 : Marchés publics attribués par une entité adjudicatrice à une coentreprise

CHAPITRE II : MARCHES PUBLICS SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER CONCLUS PAR UN ACHETEUR

Section 1 : Marchés publics soumis à un régime juridique particulier en raison de leur objet

Section 2 : Marchés publics soumis à un régime juridique particulier en raison de l'application d'une procédure prévue par un accord international ou propre à une organisation internationale

Section 3 : Marchés soumis à un régime juridique particulier en raison de motifs liés au secret, à la sécurité ou à la protection d'intérêts essentiels de l'Etat

CHAPITRE III : MARCHES PUBLICS SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER CONCLUS PAR DES POUVOIRS ADJUDICATEURS**CHAPITRE IV : MARCHES PUBLICS SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER CONCLUS PAR UNE ENTITE ADJUDICATRICE****CHAPITRE V : MARCHES PUBLICS DE DEFENSE OU DE SECURITE SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER****TITRE II : REGIME JURIDIQUE PROPRE AUX MARCHES PUBLIS DU TITRE I^{er}**

PARTIE III : CONTRATS DE CONCESSION

LIVRE I^{er} : DISPOSITIONS GENERALES

TITRE I : PREPARATION DU CONTRAT DE CONCESSION

CHAPITRE I : DEFINITION PREALABLE DU BESOIN

CHAPITRE II : MUTUALISATION

CHAPITRE III : CONTENU DU CONTRAT DE CONCESSION

Partie législative

Section 1 : Règles générales relatives aux conditions d'exécution

Section 2 : Droits d'entrée, redevances et tarifs

Section 3 : Durée

Section 4 : Réserve de contrats de concession

Partie réglementaire

Section 1 : Durée

Section 2 : Réserve de contrats de concession

Section 3 : Conditions de paiement

TITRE II : PROCEDURE DE PASSATION

CHAPITRE I - DETERMINATION DES REGLES PROCEDURALES APPLICABLES

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Calcul de la valeur estimée du contrat de concession

Section 2 : Passation des contrats de concession

Sous-section 1 : Contrats de concession passés sans publicité ni mise en concurrence préalables

Sous-section 2 : Contrats de concession passés avec publicité et mise en concurrence préalables

CHAPITRE II – ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION*Partie législative***Section 1 : Publicité préalable****Section 2 : Communications et échanges d'informations***Sous-section 1 : Confidentialité**Sous-section 2 : Mise à disposition des documents de la consultation**Sous-section 3 : Moyens de communication et d'échanges d'information**Partie réglementaire***Section 1 : Publicité préalable***Sous-section 1 : Avis de concession**Sous-section 2 : Supports de publication**Sous-section 3 : Modalités de publication des avis de concession***Section 2 : Communications et échanges d'informations***Sous-section 1 : Consignation des étapes de la procédure de passation**Sous-section 2 : Mise à disposition des documents de la consultation**Sous-section 3 : Moyens de communications et d'échanges d'information***CHAPITRE III – PHASE DE CANDIDATURE***Partie législative***Section 1 : Motifs d'exclusion de la procédure de passation des contrats de concession***Sous-section 1 : Exclusion de plein droit**Sous-section 2 : Exclusions à l'appréciation de l'autorité concédante**Sous-section 3 : Exclusions de plein droit propres aux contrats de concession de défense ou de sécurité**Sous-section 4 : Changement de situation des opérateurs économiques au regard des motifs d'exclusion**Sous-section 5 : Groupements d'opérateurs économiques et des travaux ou services confiés à des tiers***Section 2 : Sélection des candidats***Partie réglementaire***Section 1 : Conditions de participation***Sous-section 1 : Exigences générales de l'autorité concédante**Sous-section 2 : Conditions de participation propres aux contrats de concession de défense ou de sécurité**Sous-section 3 : Groupements d'opérateurs économiques**Sous-section 4 : Réduction du nombre de candidats***Section 2 : Présentation et analyse des candidatures***Sous-section 1 : Délais de réception des candidatures**Sous-section 2 : Eléments à produire par le candidat**Sous-section 3 : Traitement des candidatures*

CHAPITRE IV : PHASE D'OFFRE*Partie législative***Section 1 : Organisation de la négociation des offres****Section 2 : Choix de l'offre***Sous-section 1 : Offres inappropriées ou irrégulières**Sous-section 2 : Offre présentant le meilleur avantage économique global***Section 3 : Accès aux contrats de concession de défense ou de sécurité d'opérateurs économiques ou de produits d'Etats tiers***Partie réglementaire***Section 1 : Organisation de la négociation des offres****Section 2 : Délais de remise des offres****Section 3 : Choix de l'offre****CHAPITRE V : ACHEVEMENT DE LA PROCEDURE***Partie législative***Section 1 : Information des candidats et des soumissionnaires évincés****Section 2 : Avis d'attribution***Partie réglementaire***Section 1 : Information des candidats et des soumissionnaires évincés***Sous-section 1 : Obligation d'information des candidats et soumissionnaires évincés**Sous-section 2 : Informations communiquées sur demande des candidats ou soumissionnaires évincés**Sous-section 3 : Information en cas de déclaration sans suite de la procédure de passation***Section 2 : Avis d'attribution****Section 3 : Signature du contrat de concession****CHAPITRE VI : REGLES PARTICULIERES A LA PASSATION DE CERTAINS CONTRATS DE CONCESSION***Partie législative**Partie réglementaire***Section 1 : Publicité préalable****Section 2 : Communications et échanges d'information****Section 3 : Candidatures****Section 4 : Offres****Section 5 : Achèvement de la procédure****Section 6 : Dispositions particulières aux contrats de concession de services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route**

TITRE III : EXECUTION DU CONTRAT DE CONCESSION**CHAPITRE I : TRANSPARENCE***Partie législative***Section 1 : Mise à disposition des données essentielles***Sous-section 1 : Mise à disposition des données essentielles par l'autorité concédante**Sous-section 2 : Mise à disposition des données essentielles du concessionnaire en cas de gestion concédée d'un service public***Section 2 : Rapport d'information à l'autorité concédante***Partie réglementaire***Section 1 : Mise à disposition des données essentielles****Section 2 : Rapport d'information à l'autorité concédante****Chapitre II : OCCUPATION DOMANIALE****Chapitre III : EXECUTION FINANCIERE***Partie législative***Section 1 : Facturation électronique****Section 2 : Délais de paiement***Sous-section 1 : Fixation du délai de paiement**Sous-section 2 : Intérêts moratoires, indemnités forfaitaire et complémentaire pour frais de recouvrement**Sous-section 3 : Amende administrative**Partie réglementaire***Section 1 : Facturation électronique****Section 2 : Délais de paiement***Sous-section 1 : Fixation du délai de paiement**Sous-section 2 : Déclenchement du délai de paiement*

§ 1 : Dispositions générales

§ 2 : Dispositions propres à certaines prestations

§3 : Disposition propre à l'intervention d'un tiers habilité à recevoir les demandes de paiement

§ 4 : Dispositions propres aux indemnités de résiliation

*Sous-section 3 : Interruption du délai de paiement**Sous-section 4 : Intérêts moratoires, indemnités forfaitaire et complémentaire pour frais de recouvrement***Chapitre IV : EXECUTION DU CONTRAT DE CONCESSION PAR DES TIERS**

Chapitre V : MODIFICATION DU CONTRAT DE CONCESSION

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Modifications autorisées

Sous-section 1 : Clause contractuelle

Sous-section 2 : Travaux ou services supplémentaires devenus nécessaires

Sous-section 3 : Circonstances imprévues

Sous-section 4 : Substitution d'un nouveau titulaire

Sous-section 5 : Modification non-substantielle

Section 2 : Avis de modification

Chapitre VI : FIN DES RELATIONS CONTRACTUELLES

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Modalités particulières d'indemnisation du concessionnaire

Section 2 : Résiliation du contrat de concession

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

Chapitre VII : REGLEMENT ALTERNATIF DES DIFFERENDS

Partie législative

Partie réglementaire

Section 1 : Conciliation et médiation

Section 2 : Transaction

Section 3 : Arbitrage

Ce chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

LIVRE II : CONTRATS DE CONCESSION SOUMIS A UN REGIME PARTICULIER**TITRE I : CATEGORIES DES CONTRATS DE CONCESSION SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER (ce titre ne comprend pas de dispositions réglementaires)****CHAPITRE I : RELATIONS INTERNES AU SECTEUR PUBLIC****Section 1 : Quasi-régie****Section 2 : Coopération entre pouvoirs adjudicateurs****Section 3 : Contrats de concession attribués par une entité adjudicatrice à une entreprise liée****Section 4 : Contrats de concession attribués par une entité adjudicatrice à une coentreprise****CHAPITRE II : CONTRATS DE CONCESSION SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER CONCLUS PAR UNE AUTORITE CONCEDANTE****Section 1 : Contrats de concession soumis à un régime juridique particulier en raison de leur objet****Section 2 : Contrats de concession soumis à un régime juridique particulier en raison de l'application d'une procédure prévue par un accord international ou propre à une organisation internationale****Section 3 : Contrats de concession soumis à un régime juridique particulier en raison de motifs liés au secret, à la sécurité ou à la protection d'intérêts essentiels de l'Etat****CHAPITRE III : CONTRATS DE CONCESSION SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER CONCLUS PAR UN POUVOIR ADJUDICATEUR****CHAPITRE IV : CONTRATS DE CONCESSION SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER CONCLUS PAR UNE ENTITE ADJUDICATRICE****CHAPITRE V : CONTRATS DE CONCESSION DE DEFENSE OU DE SECURITE SOUMIS A UN REGIME JURIDIQUE PARTICULIER****Titre II : REGIME JURIDIQUE PROPRE AUX CONTRATS DE CONCESSION DU TITRE I^{er}**